

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Michel Lattes, Maître de conférences -
Université Toulouse CapitoleSophie SELUSI, Maître de conférences
Université de Montpellier

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Amel Ait Akli, doctorante
- Danielle CABANIS, Philippe DELVIT,
Professeurs des universités UT Capitole
- Laurianne Enjolras, maître de conférences
Montpellier
- Jean-Michel LATTES, Maître de conférences
UT Capitole
- Sophie SELUSI, Maître de conférences
Université de Montpellier

Professionnels (liste indicative) :

- Andrès Atenza, ancien directeur général de
l'ANRAS

CRITÈRES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

Prérequis

Le candidat devra justifier d'un niveau bac+2 ou d'un titre RNCP de niveau III ou être titulaire d'un bac avec une expérience professionnelle d'au minimum 3 ans dans le domaine.

Sélection des candidats

Après avis du responsable pédagogique, le candidat retenu recevra une lettre d'admission et un dossier d'inscription administrative.

La capacité d'accueil sur cette formation est limitée à 25 apprenants.

ORGANISATION

Formation sur 1 an, de fin octobre à fin juillet n+1.

Volume horaire global : 175h auxquelles s'ajoutent 15h d'examens + 150h pour les profils (1) et (2) (voir programme).



OBJECTIFS

Cette formation à distance (avec regroupements) a été créée pour répondre à un besoin de formation des publics intervenant auprès des personnes en situation de handicap, et ce, en cohérence avec la loi du 11 février 2005.



PUBLIC VISE

Cette formation est ouverte :

- Aux professionnels intéressés par la thématique du handicap notamment les personnels enseignants ou d'assistance éducative confrontés aux problèmes du handicap dans leur établissement
- Aux personnels « référent Handicap » au sein de leur entreprise ou service
- Aux personnes confrontées ou intéressées par des situations ou des problématiques d'accompagnement du handicap
- Aux étudiants désireux de compléter leur formation dispensée dans le cadre du LMD



TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

- 3000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur.
- Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2025/2026).
- Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles, nous consulter pour les tarifs



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Les enseignements sont suivis **à distance** sur une plate-forme dédiée et sont complétés par des exercices, QCM et des devoirs organisés également en ligne.
- Ils sont renforcés par **six journées de regroupement** (vendredi et/ou samedi et un jeudi) au sein de l'Université Toulouse Capitole pendant lesquelles peuvent être programmées des conférences animées par des acteurs de l'accompagnement du handicap.

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole :
<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

DIPLOME D'UNIVERSITE

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LE HANDICAP



PROGRAMME

La formation diplômante comporte 4 UE intégrant une formation théorique (UE 1, 2 et 3) et une formation appliquée (UE 4).

UE1 - De l'exclusion à l'intégration dans la société : 61h en ligne + 7h en présentiel + 6h d'examens	UE2 - Accompagnement à la socialisation : 61h en ligne + 7h en présentiel + 6h d'examens	UE3 - Le handicap et les moyens de l'autonomie : 28h30 en ligne + 3h30 en présentiel + 3h d'examens
▪ Module 1 : Approche historique, culturelle et sociale du handicap - Le handicap dans la société moderne et contemporaine - Approche culturelle : expressions artistiques et handicap - Approche sociale ▪ Module 2 : Droit et handicap, enseignement et aide pédagogique - La construction d'un droit du handicap (approche comparative et nationale) - Focus : La protection de l'enfant handicapé, son accompagnement familial et pédagogique	▪ Module 3 : La scolarisation de l'enfant handicapé : scolarisation inclusive et établissements spécialisés - Compensation et accessibilité - Instances du traitement du handicap - Orientation en établissement spécialisé - Rôle de l'AVS et de l'AESH ▪ Module 4 : Handicap et société au XXI^e siècle - Ethique du handicap et responsabilité de l'accompagnement - Approche de la différence et reconnaissance des troubles - Les domaines de l'accompagnement, cadre de vie, structures d'accueil - Vie sociale	▪ Module 5 : le handicap et les moyens de l'autonomie - L'entrée dans l'entreprise : : formes d'entreprises, rôle du référent handicap - Les freins : validisme / capacitisme
		UE4 - Projet Professionnel Appliqué (PPA) et tutoré : 7h présentiel + 150h de stage obligatoire pour les demandeurs d'emploi
		▪ Module 6 : PPA et tutoré - (1) Pour les demandeurs d'emploi (financement région) : un stage obligatoire de 5 semaines (150h minimum) avec la rédaction d'un rapport de stage - (2) Pour les salariés bénéficiant d'un congé de formation : rédaction d'un mémoire ou d'un rapport d'activité - Pour les autres profils : rédaction d'un rapport d'activité ou d'un mémoire en lien avec la thématique du handicap.

Volume horaire global : 175h auxquelles s'ajoutent 15h d'examens + 150h pour les profils (1) et (2)

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Les modules 1, 2, 3, 4 et 5 font l'objet d'une épreuve écrite de 3h (coef.1). Une seconde session est organisée en septembre.

Le PPA ne donne pas lieu à rattrapage.



CONTACT

Monia AMALLAL - Bureau MQ 108 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél.: 05 61 12 88 27 - monia.amallal@ut-capitole.fr



CANDIDATURES EN LIGNE

- S'inscrire sur la plateforme eCandidature : <https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr>
- Demande de renseignements par courriel : monia.amallal@ut-capitole.fr